



Information presse

Le Plessis-Robinson, le 18 juin 2026

Contrôle Technique : pour des départs en vacances en toute sécurité

À l'heure où les Français s'apprêtent à prendre leurs vacances estivales, la question du contrôle technique périodique obligatoire peut être facilement gérée par les automobilistes concernés.

Une étude OpinionWay commanditée par la société Ulys (Vinci Autoroutes) nous apprend que sur les 78 % des Français qui partiront en vacances cet été, 64 % le feront en voiture ; et que les deux tiers de ces rouleurs resteront en France métropolitaine, privilégiant d'ailleurs la région PACA (15 %), la Bretagne (12 %) et l'Occitanie (12 %). Les automobilistes constituant le tiers restant se rendront d'abord vers l'Espagne (11 %), puis vers l'Italie (7 %) et le Portugal (5 %).

Se pose la question du rendez-vous sécurité que constitue le contrôle technique des automobiles et des motos. Si ce dernier doit avoir lieu pendant la période des vacances, il convient d'anticiper la visite quelques semaines en amont de l'échéance : *"Si l'échéance du contrôle technique obligatoire survient pendant que le conducteur se trouve à distance de son domicile, nous lui suggérons d'anticiper son passage dans son centre habituel. Cette démarche a un double avantage : d'une part s'assurer, avant de partir, que son véhicule ne présente aucune défaillance liée à la sécurité. Ensuite, se mettre en conformité avec la réglementation"*, souligne **Karine Bonnet, directrice générale de DEKRA Automotive.**

Si le réseau DEKRA Automotive conseille aux automobilistes de devancer la réalisation du contrôle technique de leur véhicule dont l'échéance arrive à terme pendant les congés d'été, il recommande également le contrôle technique volontaire à titre préventif aux autres automobilistes.

Les centres DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL proposent le contrôle technique volontaire, une vérification des organes clés de sécurité du véhicule, pour des vacances sereines. Ce contrôle peut porter sur la totalité ou une partie des points de contrôle réglementaires. Il offre la possibilité au conducteur de choisir les points à contrôler sur son véhicule, particulièrement ceux liés au freinage, aux pneumatiques, à la direction, à la visibilité, etc. Toutefois il ne donne pas lieu à la remise du PV et de la vignette et ne se substitue pas au contrôle technique périodique.



Information presse

Préparer les longs déplacements

Le check-up des principaux organes d'un véhicule est une première étape pour la pleine sécurité de votre déplacement. Pour autant, il faut aussi veiller aux contrôles basiques : niveaux d'huile moteur et du liquide de refroidissement, fonctionnement des optiques et pression des pneumatiques. Sur ce dernier point, rappelons que la règle générale pour une berline ou une compacte cinq portes avec quatre personnes transportées et un coffre rempli est d'augmenter la pression des pneumatiques de 10 % à l'avant et de 20 % à l'arrière. Cela permet d'éviter une déformation excessive des flancs, une usure anormale des épaules du pneu, un échauffement trop important et une surconsommation de carburant. Le plus souvent, les valeurs de gonflage préconisées par le constructeur se trouvent sur une étiquette collée sur le flanc de la portière du conducteur (ou du pilier central). Vous y trouverez possiblement deux valeurs : la pression normale, et la pression recommandée en pleine charge et/ou en usage autoroutier.



Sur la route, en plus du respect des vitesses maximales autorisées et du port de la ceinture de sécurité aux cinq places, le conducteur doit veiller à une bonne aération de l'habitacle (renouvellement de l'air) ainsi qu'au maintien d'une température plus fraîche qu'à l'extérieur (4 à 5 ° de moins). Même s'il ne ressent pas de symptôme de fatigue excessive, une pause de 15 minutes toutes les deux heures (étirement, petite marche) est nécessaire pour préserver la vigilance. En cas de "coup de pompe", l'arrêt doit être effectué rapidement, pour une sieste d'une vingtaine de minutes. Retenons les signes qui précèdent l'endormissement au volant : clignement des paupières fréquent, difficulté du maintien de la trajectoire, bâillements répétés, sentiment d'automatisation de sa conduite.

Enfin, tout comme l'inattention due, par exemple, à l'usage d'un téléphone ou d'un service de messagerie constitue un risque d'accident, les conducteurs ne doivent pas oublier que la consommation d'alcool, de psychotropes ou la prise de médicaments présentant un risque d'endormissement ou de baisse de vigilance (toujours lire la notice !) sont à proscrire. En effet, le bilan des accidents corporels sur autoroutes de l'AFSA¹ précise que le facteur "somnolence, fatigue et inattention" est en cause dans un accident corporel sur trois en 2024. C'est la première cause d'accident corporel sur autoroute !



Comme les automobilistes, les motards doivent aussi préparer leur véhicule en vue d'un déplacement long et empruntant des voies d'autoroute : avant le départ, la vérification de la pression à froid des pneumatiques à ajuster en fonction du poids transporté, le contrôle de la tension de la chaîne, les points de graissage, l'épaisseur des plaquettes et le niveau du liquide de frein ainsi que le niveau d'huile et la tension de la batterie. Pour le chargement, se souvenir qu'une charge doit être placée le plus bas possible et son poids harmonieusement réparti de part et d'autre de la moto.

¹ https://www.autoroutes.fr/FCKeditor/UserFiles/File/Bilan_accidents_corporels_autoroutes_concedees_2024.pdf



Information presse

Pour les motards (et leur passager !), la tenue est vitale : port d'un casque et de gants homologués, d'une veste et de pantalons adaptés et renforcés, de bottes ou de chaussures montantes et d'un équipement anti-pluie rapidement accessible. Bien entendu, des pauses doivent être effectuées toutes les 90 à 120 minutes, avec étirements et relaxation musculaire. Côté fatigue, les motards expérimentés le savent : la vigilance et les réflexes diminuent après 500 kilomètres de route !

À propos de DEKRA :

DEKRA a été fondée en 1925 pour assurer la sécurité routière par l'inspection des véhicules. Avec un champ d'action beaucoup plus large aujourd'hui, DEKRA est la plus grande organisation indépendante d'experts non cotée au monde dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification. En tant que fournisseur mondial de services et de solutions complètes, nous aidons nos clients à améliorer leurs résultats en matière de sûreté, de sécurité et de développement durable. En 2025, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros. L'entreprise emploie actuellement plus de 49 500 personnes qui offrent des services d'experts qualifiés et indépendants dans environ 60 pays sur les cinq continents. Avec une note de platine attribuée par EcoVadis, DEKRA fait partie du 1% des entreprises durables classées.

À propos de DEKRA Automotive SAS :

Numéro 1 mondial avec 32 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1710 établissements l'ensemble du territoire national avec 1560 centres VL et 154 centres PL, garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité. Depuis le 15 avril 2024, le réseau réalise dans plus de 910 de ses centres, des contrôles de la catégorie L (2-3 roues motorisés, quads et voitures sans permis).

DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise plus de 6.7 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites dekra-norisko.fr / dekra-pl.com).